



La Filpac-CGT signe l'accord de modernisation

Mardi 27 mai, notre organisation syndicale a décidé d'apposer sa signature sur l'accord GPEC de 2008 qui, accompagné du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), règlera la modernisation de l'entreprise.

L'investissement et le sérieux des négociateurs CGT a fait évoluer positivement l'accord et le PSE, pour ainsi faire respecter le mandat confié par les salariés.

Ce que la Filpac-CGT a obtenu :

- L'amélioration significative des propositions d'effectifs de la direction.
- L'octroi d'une avancée financière et salariale pour tous les salariés de l'entreprise.
- Un dédommagement de 5 points et 1.000 euros pour tout salarié de l'entreprise subissant une mutation.
- La garantie d'une formation appropriée pour tous les salariés.
- Des conditions sociales améliorées pour accompagner le déménagement d'un salarié lorsque celui-ci est motivé par une mutation.
- L'amélioration sur plusieurs points des conditions de départ pour les « PMSables et Fillonables ».
- L'amélioration des départs volontaires (guichets) tant d'un point de vue financier que des mesures d'accompagnement.
- La fin de toute la sous-traitance dans la limite des capacités techniques

- Le passage des studios de dessin et du service Trafic qualité de Publiprint à la société Le Dauphiné Libéré SA, ainsi que la création de deux postes techniciens au service Trafic qualité..
- La mutation volontaire pour devenir journaliste ou ouvrier/technicien aux studios de dessin.
- Le maintien du statut Ouvrier du livre/technicien et le rattachement aux accords du Pré-presse technique pour les services Infographie, Infographie multimédia, Support à la rédaction et Studios de dessin.
- Un accès prioritaire aux postes disponibles pour les salariés qui voient leur service disparaître.
- L'accès (après formation) pour les salariés du technique aux postes de journaliste rédacteur avec une clause de non-mobilité de 5 ans en sus du temps de formation.
- L'accès (après formation) pour les salariés du technique aux postes « nouveaux médias » présents et à venir avec le statut journaliste ou technicien.
- La création d'un poste d'Agent de maîtrise au service Magasin général.
- La création d'un encadrement technique au service Support à la rédaction
- L'ouverture des négociations sur la réorganisation et l'avenir de la rédaction.
- L'indexation de 12,60 % sur l'augmentation obtenue pour les journalistes.
- L'ouverture des négociations sur : nouveaux médias, éditions Dauphiné Libéré, Cellule suppléments, Grenews.
- L'ouverture des négociations sur l'avenir de la documentation

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'effort de concertation impulsé par la Filpac-CGT, qui a permis à l'expression de tous d'être véhiculée jusqu'à la table de négociation.

Merci de votre confiance

Nous ferons parvenir prochainement les documents à tous les syndiqués Filpac-CGT